

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,  
DE L'OUTRE-MER,  
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES  
ET DE L'IMMIGRATION

Région de gendarmerie de Lorraine  
et gendarmerie pour la zone de défense  
et de sécurité Est

**Décision n° 6905 du 7 février 2012 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie  
du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Est**

NOR : IOCJ1202751S

Le commandant de la région de gendarmerie de Lorraine et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Est,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié, portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2009 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'avancement des sous-officiers de gendarmerie de carrière;

Vu la décision n° 71906 du 2 décembre 2011 (NOR : IOCJ1128659S),

Décide:

Article 1<sup>er</sup>

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1<sup>er</sup> mars 2012:

Servoise, Éric	Nigend : 126 566	Numéro de livret de solde	5 280 591
----------------	------------------	---------------------------	-----------

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1<sup>er</sup> mars 2012:

Sanner, Dominique	Nigend : 149 597	Numéro livret de solde	8 007 390
-------------------	------------------	------------------------	-----------

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1<sup>er</sup> mars 2012:

Angrand, Fabrice	Nigend : 170 297	Numéro livret de solde	8 025 701
------------------	------------------	------------------------	-----------

Humblot, Laurens	Nigend : 132 695	Numéro livret de solde	5 295 661
------------------	------------------	------------------------	-----------

Article 4

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1<sup>er</sup> mars 2012:

Kurtzmann, Jean-François	Nigend : 192 363	Numéro livret de solde	8 040 452
--------------------------	------------------	------------------------	-----------

Fait le 7 février 2012.

*Le général de corps d'armée,  
commandant la région de gendarmerie de Lorraine  
et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Est,*  
G. DEANAZ